



**CEEAC**

**ECCAS**

*Secrétariat Général*

**Mot de Mme Marie Thérèse Chantal MFOULA,  
Secrétaire Général adjoint en charge du Département de l'Intégration  
Physique, Economique et Monétaire de la CEEAC**

**A l'occasion du lancement du processus d'harmonisation et consolidation des  
plans directeurs d'industrialisation et de diversification économique d'Afrique  
centrale**

**17 juin 2020**

-----

**Excellence, Monsieur le Président de la Commission de la Communauté  
Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Commissaire au Marché Commun de la Commission de la  
CEMAC ;**

**Monsieur le Commissaire au Développement Durable de la Commission  
de la CEMAC ;**

**Monsieur le Directeur du Bureau Sous Régional pour l'Afrique Centrale de  
la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de 'Afrique  
centrale**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de prendre la parole, au nom de Son Excellence **Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, à l'occasion de la séance d'ouverture de cette réunion virtuelle consacrée au lancement du processus d'élaboration d'une stratégie de diversification économique en lien avec le processus d'industrialisation des pays de l'Afrique centrale, organisée à l'initiative du Bureau sous régional de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

Je voudrais remercier sincèrement la CEA, pour le soutien constant apporté aux organisations d'intégration régionale en Afrique Centrale et aux Etats membres, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration et l'harmonisation des politiques, aussi bien à l'échelle communautaire qu'au niveau des pays. La réunion de ce jour, organisée en pleine crise sanitaire liée au Covid-19, témoigne de l'engagement permanent de notre partenaire stratégique.

Mes remerciements vont également à la Commission de la CEMAC, pour la qualité de la coopération qui existe entre nos institutions.

### **Excellence, Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, la problématique de l'industrialisation comme un des moteurs du développement en Afrique, est au cœur des préoccupations des instances décisionnelles du continent et même sur le plan international.

Déjà en 2008, les Chefs d'Etat de l'Union Africaine avaient adopté le Plan de développement industriel accéléré de l'Afrique et instruit la Commission de travailler avec les Communautés Economiques Régionales pour son opérationnalisation. L'Agenda 2063 de l'Union africaine en son Aspiration 1 vise ainsi *Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable*. Pour sa part, la Banque Africaine de Développement a retenu parmi le top 5 des priorités du quinquennat 2016-2020 l'objectif « industrialiser l'Afrique ».

Sur le plan international, le *Programme de développement durable, en son Objectif 9*, vise à construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et inclusive et favoriser l'innovation. Et en 2016, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adopté la résolution 70/293 dans laquelle elle proclamait la période 2016-2025 comme la « Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique ». Il a également

approuvé une feuille de route dont l'objectif est de « *guider les efforts du continent et de ses partenaires de développement en vue d'un développement industriel inclusif et durable* ».

S'inscrivant dans cette dynamique, le Secrétariat général de la CEEAC a lancé en 2013 le chantier de l'élaboration du Plan de développement industriel des pays de l'Afrique centrale (PDI-AC) dont la vision est de « ***Faire du secteur manufacturier le principal moteur de la transformation structurelle des économies de la région, de leur arrimage à l'économie mondiale et d'une prospérité partagée*** » en vue d'accompagner les pays membres de la communauté sur un sentier vertueux d'une croissance inclusive, durable et génératrice d'emplois décents.

Cette initiative a bénéficié du soutien des partenaires et de nombreuses réflexions d'experts de la région menées sous la houlette de la CEA que nous tenons à remercier encore solennellement ici.

En 2017, suite à la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les Etats de l'Afrique Centrale, la Commission de la CEMAC, le Secrétariat Général de la CEEAC et d'autres partenaires, ont adopté le Consensus de Douala sur l'industrialisation de l'Afrique centrale. Dans ce cadre, le mandat avait été donné au Secrétariat Général de la CEEAC d'élaborer et de faire adopter par les instances de la Communauté, dans une échéance de deux années, un Plan d'industrialisation régional.

C'est en droite ligne de ce mandat que nous avons élaboré de manière entièrement participative, le Plan de Développement Industriel de l'Afrique Centrale (PDI-AC), que nous sommes particulièrement heureux de partager avec vous en cette occasion.

Il convient de considérer ce document comme le résultat majeur de la première phase de ce chantier à savoir la formulation des principaux choix stratégiques et l'identification des programmes qui vont orienter les actions et les partenaires de la région. Ses grandes lignes vous seront esquissées tout à l'heure.

### **Excellence, Mesdames et Messieurs**

Comme le savez, l'action ne s'arrête pas à la formulation des principes directeurs du plan d'industrialisation. Il est important de réfléchir à la manière de rendre opérationnelle une telle politique pour atteindre des résultats probants à court, moyen et long terme.

A cet effet, nous nous réjouissons de l'initiative qui a permis la tenue de la réunion de ce jour, visant à nourrir la réflexion sur un programme qui portera sur l'opérationnalisation de certains volets du PDI-AC, en particulier la création de la richesse et des externalités positives par la diversification du tissu industriel pour une croissance plus forte, inclusive et durable en Afrique centrale.

Cette rencontre est également pour nous, l'occasion de nous assurer que les pays de l'Afrique Centrale, la Commission de la CEMAC et le Secrétariat Général de la CEEAC, travaillent ensemble dans une dynamique d'équipe et dans une vision commune, pour l'aboutissement à un document unique, qui réponde aux aspirations des peuples de la sous-région.

Au demeurant, le Secrétariat général, prévoit d'organiser dans les prochaines semaines, une réunion des Ministres de l'Industrie, pour l'adoption du PDI-AC. Je lance un appel à tous, pour que soit soumis aux Ministres à cette occasion, le document conjoint qui sortira de l'exercice qui nous réunit ici.

Je lance également un appel pour que cette réunion des Ministres soit co-organisée avec la Commission de la CEMAC et l'appui de la CEA, afin de

démontrer notre volonté réelle de construire ensemble, une Afrique Centrale prospère, à l'économie dynamique et diversifiée, pour le bien-être des populations.

Je reste convaincue qu'ensemble nous pourrions atteindre cet objectif, en faisant prospérer le processus ainsi enclenché.

Je tiens donc à remercier les uns et les autres pour leur contribution dont je ne doute pas de la pertinence et à vous rassurer quant à la volonté du Secrétariat général de la CEEAC de ne ménager aucun effort pour mener à bout ce chantier.

Sur ce, je vais clore mon propos en souhaitant plein succès aux travaux de ce jour !

Je vous remercie pour votre aimable attention !